



Marché des bois : forte poussée des prix sur les sciages ; les bois bruts amorcent une reprise.

Même la presse de boulevard en parle : le marché du bois vit depuis quelques semaines une ascension spectaculaire des prix. Mais surtout, la chaîne d’approvisionnement de nombreux produits est déjà en rupture : panneaux de particules, bois de construction, et même les lamelles à coller sont devenues en quelques jours difficiles à trouver. Bien des utilisateurs, habitués à ce que les prix de ce matériau évoluent peu, sont maintenant pris de court lorsque leur fournisseur leur annonce des hausses spectaculaires, impossibles à répercuter sur les engagements en cours.

USA, Chine, Allemagne... tous les ingrédients d’une spirale haussière sont réunis

Les causes principales de cette situation sont latentes depuis plusieurs mois. Premièrement, sur le **marché Nord-américain**, la demande est portée par le secteur US de la construction qui suit une tendance solide de reprise depuis l’effondrement causé par la crise des *sub-primes*. Le rythme annuel de construction de logements a entre-temps doublé pour dépasser 1,6 millions d’unités. Le bois pour ces logements provient certes en premier lieu des USA, mais également pour une large part du Canada voisin. Or, les forêts canadiennes subissent depuis des années de très importants dégâts d’insectes comme le Mountain Pine Beetle, ainsi que des feux de très grande ampleur. A tel point que de nombreuses scieries ont fermé leurs portes et que le volume exporté par ce pays est passé d’environ 60 millions de m³ à un peu plus de 40 en une vingtaine d’années. La production locale US a pu compenser une partie de cette perte, aidée au niveau des prix par le non-renouvellement en 2015 du *Softwood Lumber Agreement* entre les USA et le Canada, et le retour de taxes jusqu’à 24 % sur les bois canadiens. Ce déséquilibre entre offre et demande s’est accentué ces derniers mois : Les prix des sciages aux USA ont vécu un premier « coup de sang » en 2019, avec ni plus ni moins que leur doublement. Le marché s’est ensuite momentanément tassé... jusqu’à la crise du COVID-19. Voir plus bas.

En Chine, la transformation de bois ronds de résineux est de plus en plus orientée vers la construction indigène, en parallèle à la production de BLC (bois lamellé-collé) pour le ré-export. L’énorme marché intérieur chinois devient donc un utilisateur puissant de bois de résineux, et il n’est pas nécessaire de rappeler le niveau de la croissance de ce pays. L’Europe centrale a ainsi pu bénéficier depuis 2018 d’un débouché bienvenu pour une partie importante de ses bois ronds bostrychés: le volume exporté a même bondi à 15 millions de m³ en 2020 (+86% !), dont 10 millions pour la seule Allemagne.

Pour parler de l’**Allemagne**, il faut d’abord rappeler que ce pays compte 14 scieries d’une capacité de sciage dépassant le million de m³. Il est à la pointe des développements technologiques que vit la filière bois mondiale, et a la capacité de réagir rapidement et massivement aux signaux donnés par le marché. C’est ainsi que l’industrie du sciage allemande a répondu immédiatement à l’appel d’air provenant des USA dès 2018, en y destinant une partie de sa production. Parallèlement, de nombreuses scieries germaniques ont investi dans des unités de fabrication de panneaux massifs CLT (Bois lamellé-croisé) : en conséquence, elles utilisent maintenant elles-mêmes une partie de leur production, ce qui a pour effet de contribuer à la réduction sur le marché local de l’offre de certains assortiments utilisés couramment dans la construction.

Au début de la décennie 2010, les marges des scieries allemandes étaient sous pression du prix relativement élevé des grumes. Depuis 2018 et les tempêtes ravageuses pour les forêts d'Europe centrale, suivies de l'infestation de bostryches que nous connaissons, l'offre en grumes est devenue largement excédentaire et les prix se sont effondrés: on est passé d'une récolte de 54 mio. de m³ à 70 mio. Une situation idéale pour l'industrie du bois, qui a vu simultanément ses prix de vente grimper et ses prix d'achat sombrer.

Tout s'est emballé avec le COVID

Avec ces fondamentaux en toile de fond, la crise COVID est simplement venue verser de l'huile sur le feu : Elle provoque tout d'abord un arrêt passager des affaires en mars 2020 (y compris de l'activité de sciage), puis déclenche une reprise, aux USA comme en Europe, de la demande en matériau bois massive et très rapide, tirée entre autres par le secteur du bricolage. Pendant ce temps, les stocks de chablis toujours excédentaires en Europe continuaient à déprimer le marché des grumes, limitant les coupes de bois frais. En réalité c'est le niveau de stock à l'intérieur de toute la filière qui était en train de baisser. C'est ainsi que l'on est arrivé à la situation de ce printemps, qui est rapidement passée de hausses de prix à des allongements de délais et même des ruptures d'approvisionnement.

Les bois ronds veulent aussi en profiter

A ce jour, les stocks de bois bostrychés en Europe centrale sont résorbés et les coupes de bois frais ont lieu normalement, hormis une période compliquée par les abondantes chutes de neige. En Allemagne, où se tournent habituellement les regards, on s'attend de plus à une baisse de 40% de l'afflux de chablis en 2021, par rapport aux 70 millions de l'année passée. On pourrait dire ironiquement qu'il va en manquer ! En Suisse aussi on pense que le volume de bostrychés sera moindre que l'année passée, et entre-temps une réelle demande s'est développée pour ces bois.

Plus d'infos sous : <https://www.wsl.ch/fr/publications/default-195da3015d.html>

Avec une offre en bois ronds équilibrée, voire même limitée, on pourrait s'attendre logiquement à une hausse de prix sur le marché des grumes. Effectivement, nous avons pu en partie concrétiser cette attente avec la scierie Zahnd, et depuis d'autres scieries suisses lui ont emboîté le pas, signalant des hausses à venir. Pour la suite nous pensons avoir suffisamment d'arguments pour continuer de faire en sorte que le prix des grumes remonte, toutefois il faut être conscient des facteurs antagonistes suivants :

- Une bonne partie des utilisateurs de bois comme les artisans, mais aussi des entreprises de plus grande taille, ne sont pas habitués à gérer une telle hausse de prix de leur matériau bois. Il faut donc compter avec un certain délai avant que toute la chaîne de mise en valeur puisse faire passer des hausses à une clientèle actuellement prise de court.
- La capacité de sciage en Suisse est donnée, et en grande partie déjà utilisée : durant la récente période d'abondance de bois à prix bas, la hausse du volume scié a été plutôt modeste. En l'absence d'investissements notables dans la branche, il faut donc s'attendre à ce que ce volume n'augmente que marginalement cette année. Sur ce point nous sommes un peu mieux lotis en Suisse romande, où Zahnd et Despond sont à même d'absorber sensiblement plus de bois cette année.
- Durant cette même période on a pu regretter le fait que l'industrie suisse du bois a préféré parfois, pour une raison qui nous échappe, faire apparemment des « cadeaux » à sa clientèle, plutôt que de suivre à la hausse la tendance du marché dictée depuis la zone Euro : elle n'a pas adapté ses prix de vente quand elle le pouvait, ni ceux des grumes, faisant payer ainsi aux propriétaires forestier le prix de son inaction commerciale. Allons-nous assister au même comportement ?

- Il faut dire que la désorganisation qui règne au niveau de la vente des bois ronds dans une grande partie du pays ne les incite pas à se montrer plus attentifs aux revendications des propriétaires forestiers. Malheureusement pour nous, ils constatent souvent qu'ils obtiennent des bois ronds quel qu'en soit le prix d'achat qu'ils proposent.

En ce qui nous concerne, nous allons continuer de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble de notre clientèle afin d'obtenir des prix de bois ronds conformes au marché ■

La DGE-Forêts identifie des places de stockage potentielles pour bois de tempête

Passé vingt ans après la dernière catastrophe majeure en date (Lothar, 26.12.1999), il ne reste plus guère sur le territoire cantonal d'emplacements qui pourraient recevoir un important volume de grumes sous aspersion, comme on en a installés dans les mois qui ont suivi cet événement. Face à la « probabilité non nulle » qu'un ouragan semblable frappe à nouveau l'Europe à moyen terme, il était temps d'agir afin de nous y préparer.

Le projet en question a été lancé il y a une année à l'initiative de La Forestière et de la DGE-Forêts qui en est la mandante. Il vise à identifier des emplacements adaptés au stockage temporaire de grumes en cas de catastrophe, et nous avons pu constater qu'il progresse à satisfaction.

Il faut ici mentionner la collaboration très utile des Inspecteurs et Inspectrices des forêts, interlocuteurs de premier plan du bureau EcoEng en charge du projet. Grâce à eux, ce dernier a pu compléter une liste comptant une trentaine de parcelles potentiellement adéquates sous l'angle des critères suivants :

- Surface minimale 1 ha
- Qualité du raccordement au réseau routier
- Ressource en eau disponible
- Réseau électrique à proximité

Il s'agit maintenant d'approfondir l'étude de l'aptitude technique de chaque site afin d'obtenir une liste réduite, avant, pour ceux qui seront retenus, d'entreprendre des démarches préliminaires auprès des propriétaires et des services étatiques concernés.

Il n'est toutefois pas prévu pour l'heure d'y procéder à des aménagements ou des équipements ■

Canton de Vaud : Groupe de travail approvisionnement en bois

Les instances dirigeantes de notre canton ont opéré un important virage en faveur de la construction bois. Nous pouvons y voir le résultat du travail de persuasion exercé depuis plusieurs années par le petit lobby du bois : Groupe Bois du Grand Conseil, Lignum, La Forestière. Toujours est-il que la question de l'approvisionnement en bois se pose maintenant, puisqu'il s'agit de mettre à disposition la matière nécessaire à l'érection d'une douzaine de bâtiments en l'espace des dix prochaines années. Et tout ceci en favorisant naturellement le bois local malgré les procédures incontournables des marchés publics.

Afin de coordonner les efforts de chacun, la DGE-Forêts a été chargée de mettre sur pied une Task Force approvisionnement en bois, qui s'est réunie pour la première fois le 18 mars dernier ■